

PROTOCOLE D'HYGIENE ET DE SECURITE

ORGANISATION DES ACTIVITES EN PERIODE DE COVID 19

Interventions en élevage ne nécessitant pas la présence des éleveurs (pointage, pose-retrait d'éponges, pesée en robot, fourniture matériel de pesée...)

La Maison de l'Elevage du Tarn s'adapte pour assurer la continuité de certaines activités et services aux éleveurs dans ces conditions particulières de pandémie de Covid-19.

Nous devons protéger votre santé et celles de vos familles ainsi que celle de nos salariés, c'est pourquoi nous vous demandons de respecter impérativement les mesures d'usage suivantes :

- **Refuser l'intervention** du technicien si **un des membres de l'exploitation ou un de ses proches est ou a été contaminé par le Covid-19** ou a présenté des symptômes d'états grippaux dans les 21 derniers jours.
- **Eviter les contacts :**
Nous vous demandons de ne pas être présent pendant l'intervention de notre technicien.
Si vous devez être présent, il vous faut respecter les règles de distanciation : saluer de loin, et vous tenir à une distance suffisante vis-à-vis de lui (2m est une distance raisonnable).
- **Mettre à disposition de l'eau**, soit un point d'eau se trouve à proximité du lieu d'intervention, soit préparer à l'avance 2 seaux d'eau, avec du savon liquide et de l'essuie-tout jetable.
- **Respecter et faire appliquer les gestes barrières** au quotidien.

Le **technicien prendra contact avec vous préalablement à son intervention**, au moins 24h avant pour s'assurer que vous acceptez la visite, vous préciser la date, les horaires d'intervention et les conditions d'intervention.

L'acceptation de la venue de notre technicien vaut acceptation des mesures décrites ci-dessus.

Vous êtes en droit de refuser la visite. Nous vous demanderons dans ce cas de bien vouloir nous signer un refus de visite.

Rappel des gestes barrières :

